



DÉLIBÉRATION N°2020-10-09-1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 9 octobre 2020

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APPROUVE avec 30 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, la motion suivante :

« A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, les administrateurs de l'université de Nantes expriment leur inquiétude au regard de la situation financière particulièrement critique de l'établissement. Les conséquences de la crise sanitaire conjuguées à une sous dotation structurelle placent aujourd'hui notre université face à un risque de déficit pour l'année 2021. Nous en appelons donc au soutien de l'État afin d'assurer le bon fonctionnement de notre établissement, notamment en permettant le recrutement de personnels en nombre suffisant, et de préserver sa dynamique de développement. »

À Nantes, le 9 octobre 2020

Présidente de l'Université de Nantes


Carine BERNAULT